

Transports

Je voudrais parler d'autres choses dans le cadre de cette motion mais je sais que d'autres députés veulent intervenir dans ce débat. Je vais donc terminer en précisant qu'il est opportun, à mon avis, que le député de Regina-Ouest (M. Benjamin) ait présenté cette motion dans les termes qu'il a choisis. Je trouve en effet que le gouvernement doit étudier toutes les questions qui figurent dans le rapport de la Commission Hall et qu'une motion telle que celle-ci les font utilement ressortir.

Des voix: Bravo!

M. Bert Hargrave (Medicine Hat): Monsieur l'Orateur, j'aimerais intervenir brièvement dans le débat portant sur cette motion d'initiative parlementaire. Bien des années se sont écoulées depuis que le député de Regina-Ouest (M. Benjamin) et moi-même sommes devenus députés. A mon avis, le député de Regina-Ouest est parfaitement bien placé pour s'exprimer comme il le fait dans sa motion. Ses titres et qualités, il les a acquis il y a très longtemps lorsqu'il travaillait pour le CP dans la petite ville de Richmond, en Saskatchewan; il les a également acquis dans la ville de Walsh, en Alberta, dont je suis originaire, voire dans celle de Medicine Hat où nous avons fait connaissance. C'était il y a bien longtemps. Mais il y aurait peut-être une façon différente d'aborder ce problème extrêmement complexe, dont je voudrais parler à la Chambre alors que l'après-midi tire à sa fin. Ce sont certes des observations personnelles qui concernent la partie de sa motion qui vise à garantir aux agriculteurs le tarif du Pas du Nid-du-Corbeau et à étendre ce même tarif à l'équivalent transformé de matières premières.

● (1650)

Je ne m'excuse pas en précisant que je reprends une partie des observations que j'ai faites le 18 avril à l'occasion du débat sur le discours du trône. A cette occasion, j'avais dit qu'elles étaient trop importantes pour la politique partisane. Il serait

grand temps que la question des tarifs du Nid-de-Corbeau soit discutée sur la place publique.

Tout comme se déroule actuellement un autre débat extrêmement important pour l'avenir du Canada, le débat référendaire qui a lieu au Québec. J'ajouterais cependant que le débat sur les tarifs du Nid-de-Corbeau qui a lieu actuellement dans l'ouest du Canada, est d'une certaine manière aussi important pour l'ouest du Canada, j'oserais même dire pour le Canada tout entier, que le débat référendaire l'est pour les Québécois. Depuis deux ans, cette question a soulevé d'intéressants débats publics et tous se sont déroulés dans l'ouest du Canada à l'occasion des assemblées annuelles d'associations agricoles ou de colloques spéciaux organisés pour en discuter.

Aujourd'hui, la question des tarifs du Nid-de-Corbeau soulève beaucoup moins les passions que par le passé. Car il n'y a que dans l'Ouest qu'ont lieu ces discussions. Ni la Chambre des communes ni le Parlement n'a jugé bon d'organiser un débat spécial à ce sujet. La dernière fois où il en a été question ce fut lorsque les conservateurs en ont fait l'objet d'un débat le 26 mai 1977, alors que le rapport Hall, un sujet très connexe, fut abordé ce jour-là.

Nous avons toujours évité de tenir un débat en bonne et due forme sur cette question, bien qu'il y ait eu toute une variété de points de vue exprimés par le biais de formules assez vagues telle celle-ci: l'importance du Pas du Nid-de-Corbeau. D'autres questions comme celles des wagons-trémies, des wagons affectés aux producteurs, des aiguillages, des quotas généraux et de la politique nationale des grains fourragers...

L'Orateur suppléant (M. Dionne (Northumberland-Miramichi)): A l'ordre, je vous prie. Je regrette d'interrompre le député mais, comme il est 5 heures, l'heure réservée à l'étude des initiatives parlementaires est maintenant expirée.

La Chambre s'ajourne à 4 h 30 lundi prochain, en conformité d'un ordre adopté le mardi 29 avril 1980.

(A 4 h 52, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)